

## Conseil Municipal de VENOUSE

### Compte-rendu de la séance du 11 Avril 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire le 11 avril 2019 sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, Maire.

Étaient présents : Mesdames - Nelly CHARDON – Margarida RODOT - Joëlle COURTOIS -  
Messieurs : M. François COLLET - Yves ERFORT – Michaël BERTRAND  
Absents : Mme Anne-Marie TESTUT, excusée - M. Thomas JAVEL – M. Michel HUET

Secrétaire de séance : Mme Margarida RODOT

Assistait à la réunion : Madame Maud HENRY, secrétaire de mairie

#### **Ordre du jour :**

Modification de l'ordre du jour demandée en :

\* point 9 – Elections européennes : bureau

Modification acceptée à l'unanimité.

#### **1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 06/12/2018 :**

Le compte rendu de la séance du 6 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Vote du compte administratif 2018:** lecture et vote du compte administratif 2018 par M. François COLLET. Le résultat de clôture s'établit comme suit :

	résultat à la clôture de l'exercice précédent	part affectée à l'investissement
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>-13 738.69</b>	
<b>EXPLOITATION</b>	<b>118 319.15</b>	<b>13 738.69</b>
<b>TOTAL</b>	<b>104 580.46</b>	<b>13 738.69</b>

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité.

#### **3. Vote du compte de gestion 2018 :** *le compte de gestion du percepteur est identique au compte administratif 2018 de la commune : le compte de gestion est adopté à l'unanimité.*

#### **4. Vote des 4 taxes.**

La commission finances a proposé de ne pas augmenter les taxes. Adopté à l'unanimité.

#### **5. Vote du budget 2019**

Le budget est présenté par Mr François COLLET

**Budget Fonctionnement :**

Dépenses = 279 206€

Recettes = 279 206€

COMMUNE DE VENOUSE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018	
CHARGES	Budget 2019
Charges à caractères générales	99 056
Charges de personnel	68 100
Dépenses imprévues	
Virement à la section investissement	
Charges de gestion	72 500
Dotations amortissements	7 328
Charges financières	2 700
Impôts et taxes -	29 522
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>279 206</b>
PRODUITS	Budget 2019
Produits de gestion courante	4 000
Atténuation de charges	
Impôts et taxes	159 598
Dotations état	48 602
Autres produits de gestion courante	7 000
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>219 200</b>
Excédents antérieur reportés	60 006
<b>TOTAL</b>	<b>279 206</b>

**Budget investissements :** il s'équilibre à hauteur de 192 005€ suivant le détail ci-dessous

COMMUNE DE VENOUSE BUDGET INVESTISSEMENTS	BUDGET 2018
<b>DEPENSES</b>	
DEFICIT ANTERIEUR	17 025
EMPRUNT	12 416
Concession et droits similaires ordinateur	4 000
Plantation arbres ONF	3 700
Equipement cimetière	4 000
Réseaux électrification rénovation EP	35 000
Matériel et outillage de voirie	8 000
frais étude	3 452

Installations mat. Et outillage technique	98 412
Mobilier + informatique	6 000
<b>Total Dépenses</b>	<b>192 005</b>
<b>RECETTES</b>	
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
AMORTISSEMENT	5 965
AMORTISSEMENT	1 363
REMBOURSEMENT TVA	11 000
Subvention DETR	6 000
EMPRUNT	120 000
AFFECTATION DE RESULTAT	47 677
<b>Total Recettes</b>	<b>192 005</b>
<b>Résultat</b>	<b>0,00</b>

Après délibération, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont adoptés à l'unanimité.

#### **Vote des subventions :**

Pour chaque vote des subventions, les membres du conseil qui sont aussi membres des Conseil d'administration des associations ne prennent pas part au vote.

Les subventions sont approuvées suivant le détail ci-dessous :

SUBVENTIONS	MONTANT	
Ssiapd		Pas reçu de demande
foyer rural		Pas de demande pour cette année
Aide familiale		Pas reçu de demande
ass sportif serein	50	<b>résultats:</b> 7 pour
ass grange beauvais 3CVT	1500	<b>résultats:</b> 7 pour
ass grange beauvais commune	1500	<b>résultats:</b> 7 pour
ass grange beauvais subv. Invest. exceptionnelle	900	<b>résultats:</b> 7 pour
CFA (centre format apprenti)	150	<b>résultats:</b> 7 pour
divers	1400	
<b>Total subventions associations et autres organismes</b>	<b>5 500</b>	

#### **6. Délibérations budgétaires : vote affectation résultat 2018.**

Affectation du résultat : l'excédent au 31/12/2018 soit 107 683.85€ est affecté :

A l'apurement du déficit soit 47 677.09€

A l'excédent reporté soit 60 006.76€

Les délibérations d'approbation du compte de gestion et du compte administratif sont adoptées à l'unanimité

#### **7. Compétence eau du SAEP de la région de Ligny le Châtel.**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la loi 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau et assainissement » aux communautés de communes, et de la possibilité de s'opposer au transfert de la compétence « eau potable » et de reporter le transfert automatique de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Monsieur le maire propose de s'opposer au transfert de la compétence « eau potable » à la communauté de communes Chablis, Villages et terroirs sis à Chablis au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas transférer la compétence « eau potable » à la CCCVT au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**8. Transfert compétences eau du SAEP au SIVU du moulin des Fées.**

Compte tenu de la réunion du 21/02/2019 des maires du SIVU du moulin des fées et du SIAEP de la région de Ligny le Châtel au cours de laquelle les élus ont renouvelé leur souhait, comme en 2016, de fusionner les 2 syndicats.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 6 pour et une abstention accepte que le SIVU du moulin des fées et le SAEP de la région de Ligny le Châtel fusionnent au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**9. Elections européennes : tableau des présences**

Monsieur le maire demande au conseiller de préciser au secrétariat la disponibilité horaire pour la tenue du bureau qui sera ouvert de 8h00 à 18h00.

**10. Affaires et questions diverses, informations du Maire :**

Les travaux de la maison avancent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et 45 minutes.

Le Secrétaire de séance  
Margarida RODOT

Le Maire  
Raymond DEGRYSE